



143/2023

**ARRETE TEMPORAIRE**  
portant réglementation de la circulation sur :  
5, rue des Ormeaux

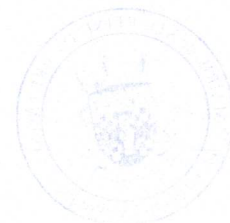
Commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE**

- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-1 et suivants,  
**VU** le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;  
**VU** le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;  
**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, - 8ème partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992, modifié par l'arrêté du 12 décembre 2018 ;

**CONSIDERANT** la demande de travaux par l'entreprise LUCITEA ATLANTIQUE, représentée par M. SORET Vincent, située 2 rue du Clos Bessere 44480 DONGES pour le branchement ENEDIS en souterrain au 5, rue des Ormeaux, à SAINTE REINE DE BRETAGNE

**CONSIDERANT** qu'il convient de réglementer temporairement la circulation Rue des Ormeaux dans un but de sécurité publique



# ARRÊTE

## **ARTICLE 1**

La circulation routière sera réglementée au 5, rue des Ormeaux à SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

**du 20 novembre au 19 décembre 2023**

La circulation sera alternée manuellement, la vitesse limitée à 30 km/h, le stationnement et dépassement seront interdits dans les deux sens de circulation.

La restriction sur section courante sera conservée 24 h/24.

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, l'application de ces mesures de restriction pourra être prolongée jusqu'au 27 décembre 2023.

## **ARTICLE 2**

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées l'entreprise LUCITEA ATLANTIQUE, représentée par M. SORET Vincent, située 2 rue du Clos Bessere 44480 DONGES.

## **ARTICLE 3**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

## **ARTICLE 4**

Le présent arrêté sera affiché en mairie de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.

## **ARTICLE 5**

Madame la Directrice générale des services de la commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE  
Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de Loire-Atlantique de PONTCHATEAU  
sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINTE REINE DE BRETAGNE

Le 8 novembre 2023

Le Maire,

Michel PERRAIS





 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	<b>Demande d'arrêt de police de la circulation</b> Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 <b>Gestionnaires des réseaux routiers</b>	 N° 14024*01
---	---	--

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : SORET Prénom : VINCENT  
 Dénomination : LUCITEA ATLANTIQUE Représenté par : .....  
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : 2 rue du clos bessere  
 Code postal 44480 Localité : DONGES Pays : FRANCE  
 Téléphone 0240454242 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
 Courriel : vincent.soret@lucitea-atlantique.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ENEDIS NANTES Prénom : BOURIGAUT ANGELIQUE  
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : 13 ALLEE DES TANNEURS  
 Code postal 44040 Localité : NANTES Pays : FRANCE  
 Téléphone 0607786953 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
 Courriel : angelique-externe.bourigault@enedis.fr

**Localisation du site concerné par la demande**

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
 Hors agglomération  En agglomération   
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Rue des Ormeaux,  
 Code postal 44160 Localité : Sainte-Reine-de-Bretagne

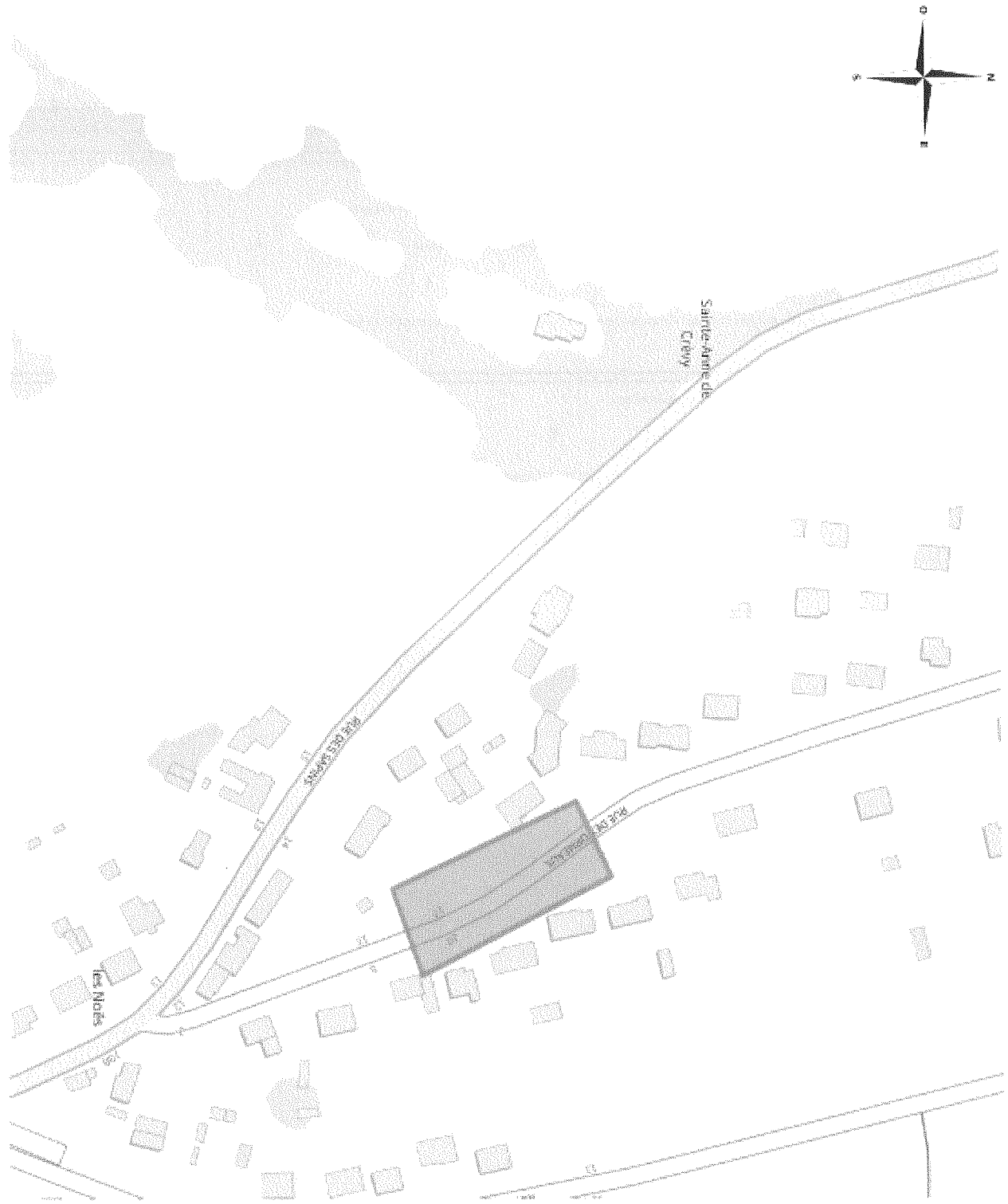
**Nature et date des travaux**

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
 Description des travaux : BRANCHEMENT ENEDIS EN SOUTERRAIN M. THOBIE  
 Date prévue de début des travaux : 20/11/2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

**Réglementation souhaitée**

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 20/11/2023  
 Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
 Basculement de circulation sur chaussée opposée   
 Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
 Restriction de chaussée :  
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue  
 Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)





Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-2.192405 47.448871 -2.192046 47.448983 -2.191574 47.44837 -2.191987 47.448272 -2.192405 47.448871</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>



**SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT**

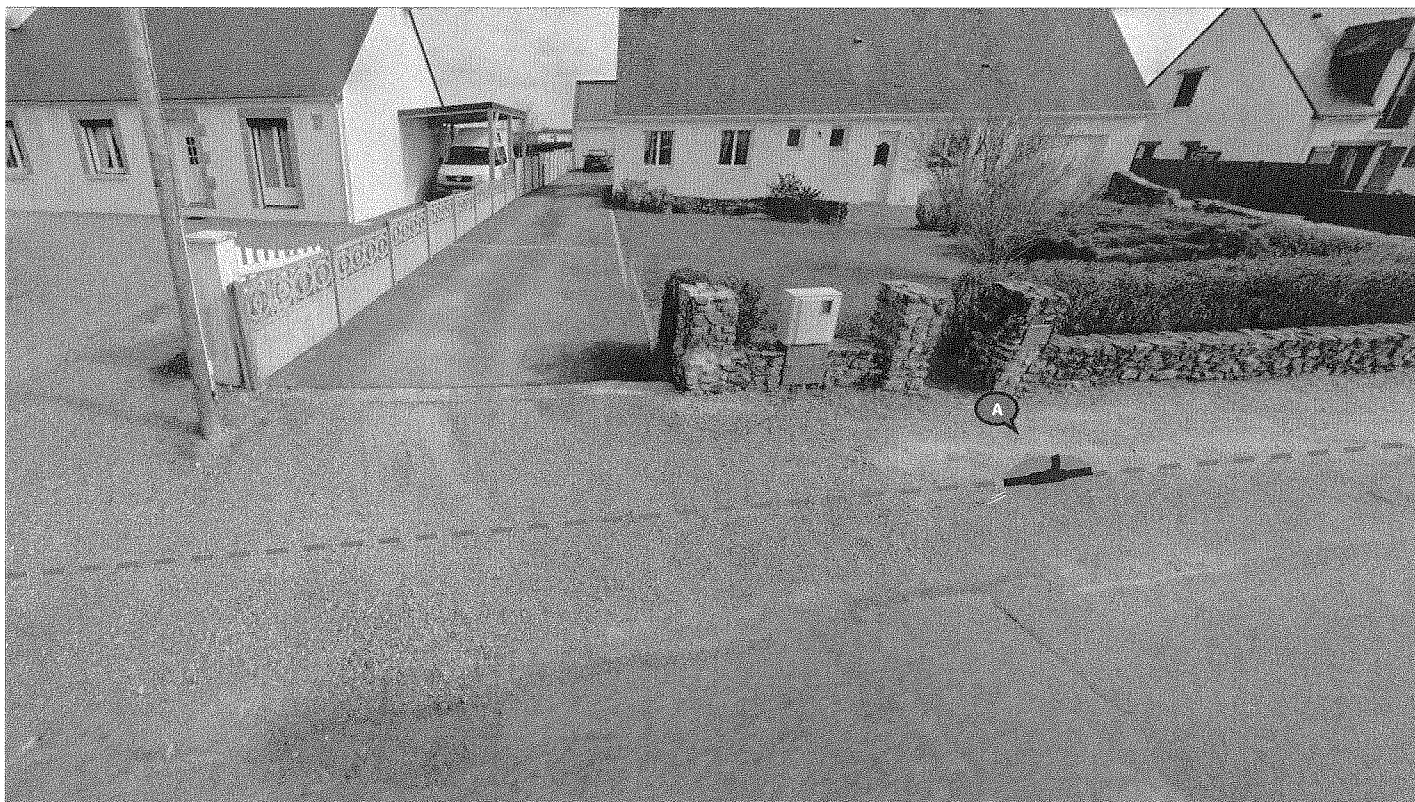
Nom du client :	<b>THOBIE</b>	N° d'affaire :	<b>72306279</b>
-----------------	---------------	----------------	-----------------

Nom et fonction de la personne au rdv : Client Date d'emménagement :

<b>TRAVAUX :</b>	<b>S05 Branchement souterrain Type1 sur boîte</b>	Type de voie (liaison réseau) :	<b>Communale</b>
------------------	---	---------------------------------	------------------

<b>A charge du client :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 • Pose d'un fourreau aiguillé de 90 ou 75 mm, dans une tranchée de 80 cm de profondeur depuis l'emplacement prévu du coffret jusqu'à l'aplomb au mur intérieur dans une goulotte dédiée</li> <li>• Présence des bornes délimitant le terrain • Dégagement de la haie et/ou autres végétaux et de leurs racines</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 • Matérialisation de l'emplacement précis du coffret par un piquet (selon photo ci-dessous)</li> <li>• Pose d'une GTL (Goulotte Technique Logement)</li> <li>• Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel) • Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service</li> </ul>

<b>A charge d'Enedis :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>AB • Terrassement liaison publique + pose câble 4X35Alu</li> <li>B • Pose d'un coffret au sol en limite de propriété</li> <li>A • IBT (identification câble réseau souterrain) par base opérationnelle Enedis</li> <li>• A poser par Enedis : Câble de liaison privative 1 câble 2x35Alu dans fourreau de ø 90 extérieur posé par le client</li> <li>C • Pose tableau de comptage sur GTL (Goulotte Technique Logement)</li> <li>• Raccordement de la liaison au réseau jusqu'au coffret extérieur</li> </ul>
----------------------------	--



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

<b>Commentaires :</b>	La longueur de la DI n'a pas pu être vérifié lors de l'étude
-----------------------	--

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2019	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :	
		Liaison AI	Aérien	Liaison A						
12 kVA	S5 - Branchement souterrain Type 1 avec boîte			14	Alu 35 mm²	13	27	1,12	X	
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm2			0,00		
							Terrassement	Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
								9	4	13